


DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/07/2022
Reçu en préfecture le 15/07/2022
Affiché le 
ID : 085-200059079-20220707-D06_07_2022-DE

Affiché le 19/07/2022

Séance du 07/07/2022

COMMUNE DE SEVREMONT

Objet : D06.07.2022 - LOCATION DES SALLES DES SPORTS DE LA COMMUNE DE SEVREMONT

| NOMBRE DE MEMBRES |
|--------------------------|
| En exercice : 32 |
| Présents : 25 |
| Pouvoirs : 4 |
| Nombre de suffrages : 29 |

| |
|--|
| <u>Date de convocation</u> 29/06/2022 |
|--|

| |
|---------------------------------------|
| <u>Date d'affichage</u> 29/06/2022 |
|---------------------------------------|

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mil vingt-deux, le 7 juillet à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BURCH-BOILEAU Christine, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. LOISEAU David, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. ROY Claude, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. DESNOUHES Laurent donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, M. DESNOUHES Laurent, Mme GABORIT Maryline, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, M. PERAIN Hervé

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SCHMUTZ Alain

Objet : D06.07.2022 - LOCATION DES SALLES DES SPORTS DE LA COMMUNE DE SEVREMONT Point présenté par Alexandra BITEAU

Monsieur le Maire indique que des tarifs de location n'ont pas été prévus pour :

- La salle de sports de Les Châtelliers-Châteaumur seule, c'est-à-dire sans la salle Châteaumur,
- Et la salle de sports de La Pommeraie-sur-Sèvre (La Moutardière).

La commission « Acteurs économiques et Associations » propose d'appliquer les mêmes tarifs que pour les salles du complexe sportif du Mont Mercure (délibération du 3 mars 2022 - D08.03.2022 - TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES) :

- Location durant un week-end : 206,04 €,
- Location durant une journée : 103,02 €,
- Location durant une demi-journée : 51,51 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission et :

- d'approuver les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2022,
- de l'autoriser (ou son représentant) à signer tout document administratif se rapportant à la location des salles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, les propositions de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY